

3 partenaires privilégiés

- ⇒ Le CIAS du Pays de Vendôme comme support administratif de la coordination
- ⇒ Le centre psychothérapeutique comme animateur du groupe « Cas concrets »
- ⇒ L'antenne territoriale 41 de la FRAPS comme relais départemental



CIAS du Pays de Vendôme :
02 54 89 41 55

Centre psychothérapeutique :
02 54 23 36 41

FRAPS - Antenne territoriale 41 :
02 54 74 31 53

**Ce sujet vous concerne,
n'hésitez pas à nous contacter**



Antenne Territoriale 41

L.I.P.S en Vendômois

**Liaisons Interprofessionnelles
de Prévention du Suicide,
santé mentale en Vendômois**

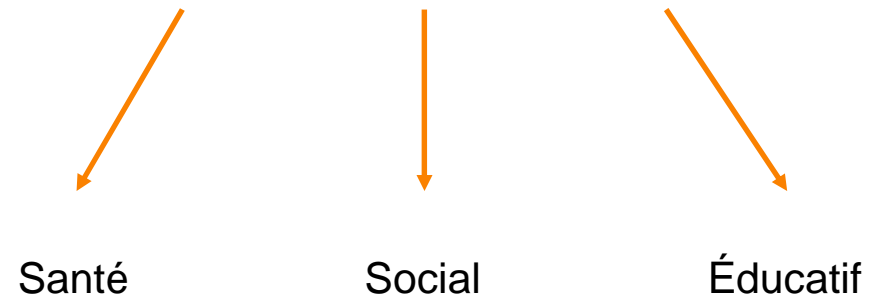
La coordination prévention Suicide - santé mentale en Vendômois s'est mise en place depuis 2007 et émane du Programme Régional de Santé Publique (PRSP) de la région Centre.

**SON OBJECTIF EST DE ROMPRE
L'ISOLEMENT DU PROFESSIONNEL**

Il s'agit d'un lieu ressource d'échanges :

- d'informations entre les professionnels du territoire,
- sur les situations rencontrées par les professionnels,
- sur la mise en place d'outils ou de moyens communs nouveaux :
 - ⇒ en favorisant la collaboration entre partenaires pour la mise en œuvre d'actions de prévention,
 - ⇒ en soutenant la formation des professionnels.

Cette coordination rassemble les professionnels impliqués dans la prévention du risque suicidaire et la souffrance psychique des secteurs :



Une permanence de l'hôpital psychiatrique est ouverte aux professionnels du :

Lundi au vendredi de 13h à 13h30

L'objectif de cette permanence est de pouvoir évoquer une situation préoccupante avec un professionnel médical (évaluation de l'urgence, prise en charge,...)